

Centre de formation pour ambulanciers

Une structure s'ouvre au CHI de Mont de Marsan



Centre de formation pour ambulanciers

Le transport sanitaire de personnes est en constant développement et se professionnalise. Le métier d'Ambulancier occupe la 3ème place régionalement des offres d'emploi dans le secteur de la santé. Afin de faciliter l'accès à ce métier et d'offrir une offre de formation sur le secteur, le CHI de Mont de Marsan - Pays de Sources ouvre un Institut de Formation des Ambulanciers - IFA - à compter de Novembre 2022.

Devenir Ambulancier

L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire. Véritable pivot de la chaîne de soins et de secours, il exerce dans le cadre d'une prescription médicale ou de l'aide médicale urgence. Il intervient au sein d'une équipe pluridisciplinaire pouvant comporter : des médecins, des infirmiers, des masseurs kinésithérapeutes, etc.

Il peut exercer en centre hospitalier, notamment les Structures Mobiles d'Urgence et Réanimation (SMUR) comme au sein d'une société de transport sanitaire

La Formation

Diplômante, elle peut être suivie en cursus complet, partiel (certains diplômes donnent droit à la validation de certains modules*) ou par voie de validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation se déroule sur 23 semaines, soit 801 heures, réparties en 16 semaines de théorie et 7 semaines de stage pratique (un stage en structure de soins (3 semaines), un stage en service d'urgences et/ou SMUR (2 semaines), un stage dans une société de transport sanitaire (2 semaines).

Condition d'accès à la formation d'Ambulancier Diplômé d'État -

Pas de condition de diplôme - Permis B hors période probatoire - Stage d'observation de 70h obligatoire (avant de débiter la formation) dans un service/société de transport sanitaire

en savoir plus : Tél : 05 58 05 22 45 - Mail : ifa@ght40.fr